

Notice d'information complète RGPD : "40 ans du titre de psychologue"
Journée organisée par la FFPP
Au ministère de la santé
Le 16 mai 2025

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la **Fédération Française des Psychologues et de Psychologie** pour éditer la liste des participants à la journée **sur le thème des 40 ans du titre des psychologues**, qui a lieu le **16 mai 2025 au Ministère de la santé, Salle Laroque**. La journée sera également retransmise en direct via la plateforme *Zoom*.

Ce recueil de données respecte les exigences de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et est conforme au Règlement Général Européen sur la Protection des Données N°2016/679 du 27 avril 2016 ; il est enregistré dans le registre RGPD sous le numéro de déclaration de conformité FFPP-W07.

1. Responsable de traitement et délégué à la protection des données personnelles

Responsable du traitement : Gladys MONDIERE, présidente Ffpp.

Déléguée à la protection des données (DPO) : Mélanie Gauché, Responsable administrative du siège de la FFPP, dpo@ffpp.net

2. Finalités et base juridique du traitement

La FFPP collecte certaines de vos des données personnelles pour les finalités suivantes :

- *Recueillir l'identité et les coordonnées des participants afin (selon le cas) d'envoyer le lien zoom de participation ou de vérifier les identités à l'entrée.*
- *Transmettre les noms et prénoms au service de sécurité du ministère de la santé. Seules les personnes inscrites sur la liste pourront entrer dans la salle.*

Le traitement opéré par la FFPP dans le cadre de la finalité du recueil peut donc s'appuyer sur l'article 6.1 (a) du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles (le « RGPD »), en vertu duquel le traitement est licite si la personne concernée a consenti au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques.

Le logiciel *Microsoft Form* qui permet la diffusion du questionnaire est conforme aux exigences du RGPD.

3. Destinataires de vos données personnelles

La FFPP ne communique vos données personnelles qu'à des destinataires habilités et déterminés au sein de son organisation pour répondre aux finalités précédemment indiquées et aux destinataires suivants : siège et webmaster de la FFPP ; ministère de la santé - service de sécurité.

4. Exercice de vos droits

Vous disposez du droit de demander l'accès à vos données personnelles, la rectification, l'effacement ou la portabilité de celles-ci, ainsi que de demander la limitation du traitement. Vous avez également la possibilité d'adresser des instructions spécifiques concernant l'utilisation de vos données personnelles après votre décès.

Vous disposez du droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données personnelle à des fins de prospection.

a. Modalités d'exercice de vos droits

Vous pouvez exercer ces droits en envoyant un email à dpo@ffpp.net, en indiquant vos nom et prénom. Conformément à l'article 12.5 du RGPD, la FFPP pourra refuser de donner droit à votre demande si cette dernière est manifestement infondée ou excessive.

Conformément à l'article 40-1 de la Loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez définir les directives relatives à la conservation, l'effacement ou la communication de vos données personnelles après votre décès. S'il s'agit de directives générales concernant l'ensemble de vos données personnelles, celles-ci peuvent être enregistrées auprès d'un tiers de confiance numérique certifié par la Commission Nationale de l'Informatique et de Libertés (CNIL). S'il s'agit de directives particulières concernant les données personnelles collectées par Benoit Schneider,

b. Modalités d'exercice de vos droits

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

5. Durée de conservation de vos données personnelles

Les données personnelles que vous communiquez à la FFPP sont conservées pendant un délai de 5 ans.

Certaines de vos données personnelles pourront être conservées par voie d'archivage au-delà de cette durée afin de permettre à la FFPP d'établir la preuve du contrat dans les délais de prescription légale. L'archivage implique que ces données seront extraites et conservées sur un support distinct et sécurisé.

6. Transferts de données personnelles

Vos données personnelles sont conservées en Europe et ne sont pas transférés à un sous-traitant.

7. Déontologie et éthique :

La FFPP s'engage à préserver absolument la confidentialité et le secret professionnel pour toutes les informations concernant le participant (titre I, articles 2, 6, 7 9 et titre III du code de déontologie des psychologues 2021).